

212C0139
FR0000036162-OP050-A10

26 janvier 2012

Résultat de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

CYBERNETIX

(Euronext Paris)

- 1 - Nyse Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 25 janvier 2012, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société Technip visant les actions de la société CYBERNETIX, elle a reçu en dépôt 474 325 actions.

Par ailleurs, la société Technip a acquis sur le marché pendant la durée de l'offre publique, entre le 16 décembre 2011 et le 19 janvier 2012, 385 755 actions CYBERNETIX au prix maximum de 19 € par action.

Au total, Technip détient 1 603 094 actions CYBERNETIX représentant autant de droits de vote, soit 98,60% du capital et au moins 98,57% des droits de vote de cette société¹.

Il est précisé que, les conditions étant remplies, l'initiateur procédera, dans les dix jours de négociation à compter de la publication du présent avis de résultat et conformément à son intention exprimée lors de l'offre susvisée², à la mise en œuvre d'un retrait obligatoire aux mêmes conditions financières de l'offre, sans réouverture de l'offre (article 232-4 dernier alinéa du règlement général).

- 2 - Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Nyse Euronext Paris.

¹ Sur la base d'un capital composé de 1 625 791 actions représentant au plus 1 626 316 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Cf. notamment note d'information ayant reçu le visa AMF n°11-566 du 13 décembre 2011.